

*Initiatives ministérielles*

Vu l'absence de Conservateurs ayant demandé la parole aujourd'hui, force est de conclure que même les simples députés du parti ministériel ont beaucoup de difficulté à définir ces modifications. Pas un ne s'est levé aujourd'hui pour défendre les modifications proposées. Nous constatons un profond manque de confiance de la part des députés du parti ministériel. Voilà qui est plus éloquent que tout.

En toute honnêteté, il faut reconnaître que le gouvernement a fait un certain nombre de propositions qui pourraient être utiles; la plupart d'entre elles découlent toutefois des usages actuels. Nous appuierions des modifications découlant des usages actuels, et c'est d'ailleurs ce que nous avons fait il y a quelques jours, par le biais d'une intervention du whip de l'opposition officielle à la Chambre.

Les aspects positifs de ces modifications sont toutefois assombrés par l'idée maîtresse du nouveau calendrier proposé, qui empêche l'opposition de demander au gouvernement de répondre de ses actes comme elle devrait pouvoir le faire dans un régime parlementaire moderne.

Comme l'ont dit d'autres orateurs, le gouvernement propose de réduire du quart le nombre de jours de séance. Le Canadien moyen peut considérer que cette question revêt une importance discutable, si nous ne nous empressons pas de signaler qu'en diminuant le nombre de jours de séance, pour le faire passer de 175 à 135, on prive les Canadiens de l'information qu'ils reçoivent, grâce aux médias et aux autres moyens de communication, au moment de la période des questions et de la polémique qui s'ensuit. Nous savons tous par expérience que cet exercice quotidien de questions et de réponses permet d'évaluer les décisions, les programmes et les intentions du gouvernement, qui visent à protéger les intérêts de la population.

À cet égard, une réduction du quart du nombre de jours de séance représente plus qu'une donnée statistique ou un simple chiffre. C'est une mesure qui, du point de vue politique, revêt une certaine importance.

J'en arrive ainsi à déclarer que cette réduction du nombre de jours de séance de la Chambre de communes semble motivée par une attitude générale envers le processus démocratique parlementaire qui est plutôt rigoureuse, axée sur la discipline et parfois, je le dis à regret, répressive. Je ne voudrais pas avoir l'air d'un député de l'opposition qui est là pour y rester, parce que nous croyons qu'avec l'appui des électeurs canadiens, nous

remplacerons le gouvernement. Nous devons donc prononcer des discours en nous rappelant qu'il est important de gouverner dans le respect du régime parlementaire.

Je voudrais toutefois attirer l'attention sur le fait qu'au cours de la présente législature, surtout depuis les élections de novembre 1988, on s'est prévalu huit fois de la motion sur l'attribution de temps pour limiter les débats à la Chambre. La clôture—qui est en réalité une guillotine—a été invoquée neuf fois, monsieur le Président.

Ces chiffres ont un sens si on les compare à un point de référence. Je rappelle que sous le gouvernement Trudeau, soit entre 1970-1971—le dernier changement majeur apporté aux règles parlementaires, dont je me souviens avant la Commission McGrath—donc entre 1970-1971 et en 1984, la clôture a été appliquée trois fois en 14 ans. Or, elle a été appliquée neuf fois au cours des deux dernières années. Aussi je me demande si le recours à des moyens aussi extrêmes n'annonce pas un style de gestion du Parlement particulièrement sévère et restrictif.

Quelle en est la raison? On pourrait peut-être essayer de voir, au cours d'un autre débat, pourquoi la clôture a été appliquée neuf fois en deux ans.

• (1520)

Il va de soi que la nature des mesures que le gouvernement actuel a imposées aux Canadiens, par le truchement du Parlement, a rendu nécessaire un recours fréquent à cette stratégie, la clôture. Et c'est regrettable.

La réduction du nombre de jours de séance a aussi pour résultat que le Parlement ne constitue plus l'endroit où les partis politiques puissent exercer leur influence politique, surtout en ces temps difficiles. La proposition globale du gouvernement donne à penser que le Parlement n'est pas l'endroit où faire valoir des idées valables, un endroit où les politiciens puissent jouer un rôle, et mettre leurs ressources intellectuelles au service d'une approche réfléchie et constructive des problèmes contemporains.

Le message va plutôt dans le sens contraire: «Réduisez le nombre de jours de séance. Renvoyez les députés chez eux. Tenez-les à l'écart», parce que de toute façon le Parlement, de l'avis du gouvernement, constitue un endroit de moins en moins utile. De toute évidence, les Canadiens attendent actuellement de leurs députés élus qu'ils exercent un leadership, mais la tendance qu'on constate est très inquiétante, très troublante.